

SAS Phenix Systems

		France	Exploitation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	279 612	2 121 055	2 400 667	1 323 451	
	Production vendue : - Biens	3 120 675	7 912 059	11 032 734	9 534 938	
	- Services	261 440	538 915	800 355	757 154	
	Chiffre d'affaires net	3 661 728	10 572 029	14 233 757	11 615 544	
	Production stockée			-720 369	-438 188	
	Production immobilisée				194 574	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			42 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 725 999	1 638 611	
	Autres produits			9 990	126 233	
	Total			16 291 378	13 136 777	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks			2 287 492	1 463 660	
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			6 959 677	3 608 472	
	Autres achats et charges externes (3)			-162 093	1 381 010	
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 185 432	2 137 502	
	Salaires et traitements			94 169	114 452	
	Charges sociales			2 846 010	2 517 320	
	Dotations d'exploitation	· sur immobilisations · sur actif circulant · pour risques et charges	amortissements provisions	1 171 751 747 299	1 187 851 871 275	
	Autres charges			2 118 440 165 000 73 133	2 626 324 256 438	
		Total			18 486 314	16 164 309
		Résultat d'exploitation	A		-2 194 936	-3 027 531
Opér. continues	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				5 934	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total				5 934	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			129 257	414 180	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			129 257	414 180	
	Résultat financier	D		-129 257	-408 245	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-2 324 193	-3 435 777	

SAS Phenix Systems

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 603	1 500
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		151 050
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	68 603	152 550
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 438	179 450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 438	179 450
Résultat exceptionnel		F 67 164	-26 900
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-562 114
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-2 257 029	-2 900 564
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		5 934
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		389 022



SAS Phenix Systems

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2021



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	9
2.2.1	État des stocks (en K€)	9
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	9
2.2.3	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	10
2.3	Dépréciations de l'actif	10
2.4	Capitaux propres	11
2.4.1	Capital social	11
2.4.2	Variation des capitaux propres	11
2.5	Passifs et provisions	12
2.5.1	Provisions	12
2.5.2	Précisions sur d'autres dettes	14
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	15
2.7	Compte de résultat	18
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	18
2.7.2	Résultat financier	18
2.7.3	Résultat exceptionnel	18
2.7.4	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	18
3	Informations relatives à la fiscalité	19
3.1	Informations relatives au régime fiscal	19
3.2	Impôt sur les bénéfices	19
3.2.1	Ventilation	19
3.2.2	Autres informations spécifiques	19
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	20
5	Informations relatives à l'effectif	21

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Les mesures de redressement à l'étude par la Direction ne produiront leurs effets qu'à moyen terme et il est difficile d'en évaluer l'impact sur la situation financière de la société dans un avenir prévisible.
- Le principe de continuité ne pourra être assuré que dans le cadre du développement des activités se traduisant par une amélioration de la capacité d'autofinancement et le soutien financier du groupe.
- La société 3D Systems France est sortie au 30/04/2021 du périmètre d'intégration fiscale du groupe formé initialement par la SAS Phénix et la SARL Sint-Tech.
- La société Phenix Systems a racheté 100% des actions de la SAS 3D Systems France pour 1 606 633 €.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu un impact défavorable sur l'activité de la SAS Phenix Systems : le chiffre d'affaires est en hausse comparativement au 31 décembre 2020.

Des mesures d'adaptation ont été prises pour répondre à cette situation. La volonté première de la direction est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens, et évoluent avec la situation.

Détail des mesures prises par la Société à ce jour :

- Recours à l'activité partielle : la Société a pu bénéficier du dispositif d'activité partielle. Celle-ci a été déterminée d'après les règles légales en vigueur et les consignes internes au groupe 3D Systems.
- Mise en place d'un « Plan de Prévention COVID-19 », approuvé par le CSE, reprenant les principales consignes légales.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et à jours des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporell es	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	1 450 735	194 575	-	1 645 310
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	724 187	-	194 839	529 348
Corporell es	Terrains	36 555	-	-	36 555
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agenct et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 548 503	89 952	371 807	4 266 648
	Installations générales, agencements, aménagements divers	286 420	23 390	-	309 810
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	227 879	-	-	227 879
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	490	18 315	-	18 806
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	5 099 846	131 657	371 807	4 859 698
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	568 718	1 606 633	-	2 175 351
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	73 614	-	-	73 614
	TOTAL IV	642 331	1 606 633	-	2 248 964
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	7 917 101	1 932 865	566 646	9 283 320

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	953 196	249 729	-	1 202 925	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	529 348	-	-	529 348	
Terrains	9 109	2 437	-	11 546	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 975 577	439 815	371 807	4 043 586	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	218 130	25 508	-	243 638
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	170 902	29 811	-	200 712
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	4 373 718	497 571	371 807	4 499 482	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	5 856 262	747 300	371 807	6 231 755	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencement de terrains	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 8 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	5 000	-	5 000	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	5 000	-	5 000	-

Reprise de la dépréciation des titres Sint-Tech. La société possède des capitaux propres de 200K€

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	1 482 544	249 729	-	-	-	1 732 273
Corporelles	4 373 718	497 571	-	371 807	-	4 499 482
Financières	5 000	-	-	-	5 000	-

TOTAL	5 861 262	747 300	-	371 807	5 000	6 231 755
-------	-----------	---------	---	---------	-------	-----------

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais de développement

Les frais de développement concernent la réalisation des dossiers de définitions des systèmes et des différents logiciels de C.F.A.O..

Les frais de développement activés sur l'exercice concernent des projets ayant de sérieuses chances de réussite commerciales et de rentabilité financière, ils peuvent être évalués de façon fiable au coût de production dans le respect du PCG.

Ils procureront des avantages économiques futurs.

2.1.5.2 Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Brevets et licences	Linéaire	1 à 10 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	2 à 10 ans

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SINT TECH SARL	5000	100	5 000			458 384
	202 388	0		5 000	7 582	NEANT
Observation : exercice clos 31/12/2021						
AMT	641 010	100	536 718		96	
				563 718	62	
Observation : exercice clos 31/12/2020 : Convertis en euros au cours du 31/12/2020 soit 0,8211 euros pour 1 dollar						
3D SYSTEMS	350 000	100	1 606 633		14 498 526	
	15 979 945		1 606 633		1 098 527	
Observation : exercice clos 31/12/2020						

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks (en K€)

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	4 426	1 887	2 539
En cours de production de biens	1 493	97	1 396
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis	2 436		2 436
Marchandises			
TOTAL	8 355	1 984	6 371

Méthode de dépréciation de stock :

Le stock est déprécié selon la rotation du stock constaté sur les deux dernières années, à savoir :

- Aucune dépréciation pour un stock inférieur à 2 ans de consommation,
- Entre 2 et 5 ans de consommation : 35 %,
- Aucun mouvement sur les cinq dernières années : 100 %.

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	2 615 490	1 983 811	2 615 490	1 983 811
Créances	200 541	134 629	3 941	331 229
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 816 031	2 118 440	2 619 431	2 315 040

2.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement des loyers.

2.2.3.2 Ecarts de conversion actif

NEANT

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	5 000	-	5 000	-
Stocks	2 615 490	1 983 811	2 615 490	1 983 811
Créances	200 541	134 629	3 941	331 229

Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 821 031	2 118 440	2 624 431	2 315 040

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 156 023	-	-	1 156 023
Réserves, primes et écarts	5 340 576	-	-	5 340 576
Report à nouveau	-2	-	2 900 564	-2 900 566
Résultat	-2 900 564	2 900 564	2 257 029	-2 257 029
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 596 033	2 900 564	5 157 594	1 339 004

2.5 Passifs et provisions

2.5.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	506 860	165 000	43 249	628 611
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	506 860	165 000	43 249	628 611

Les provisions pour risque sont constituées de :

- 612 645 € pour couvrir un litige Créatix SMIT CASE
- 15 966 € pour couvrir les garanties clients

Les reprises sont constituées de :

- 14 000 € relatifs au litige prud'hommal
- 29 249 € de reprise sur le risque de garantie

2.5.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	127 257	127 257

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- taux d'actualisation : 0.8 %
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %.
- Le départ est à l'initiative du salarié

Notre entité utilise un turnover propre.

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles distinctes pour les hommes et les femmes.

2.5.2 Précisions sur d'autres dettes

2.5.2.1 Avoirs à établir, autres remboursements à effectuer significatifs

Les avoirs à établir s'élèvent à 234 453 €.

Ils correspondent principalement à des avoirs émis pour retour de marchandises.

2.5.2.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des garanties, des maintenances, des formations et des installations pour un montant de 107 746 €.

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	73 614	-	73 614	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	396 825	-	396 825	
	Autres créances clients	3 234 990	3 234 990	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 039	5 039	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 495 981	1 495 981	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 308 525	1 308 525	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés	458 384	458 384	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	679 890	679 890	-	
Charges constatées d'avance	3 508	3 508	-		
TOTAL		7 656 757	7 186 318	470 439	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	62 463	62 463	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 925 404	3 925 404	-	-
Personnel et comptes rattachés		520 010	520 010	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		587 590	587 590	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 231	64 231	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	85 622	85 622	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		11 856 607	11 856 607	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		786 115	786 115	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		107 716	107 716	-	-
TOTAL		17 995 758	17 995 758	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	130 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	130 000
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Les avances en comptes de l'actionnaire majoritaire 3D System Europ UK s'élèvent à 3 519 561 € et en cash pooling avec 3D System GMBH pour 8 086 298 €.

La rémunération du compte courant concerne uniquement les avances de 3D SYSTEM Europ UK. Ce compte courant est rémunéré au taux de 2,8 % jusqu'au 31 décembre 2021.

Le prêt contracté avec la société 3D System France a été remboursés intégralement pour rappel à l'ouverture il était de 130 000 €.

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	279 613	2 121 055	2 400 667
Productions vendues :	1 132 407	8 439 252	9 571 659
— Biens	21 715	2 239 717	2 261 432
— Services			
Chiffre d'affaires net	1 433 735	12 800 024	14 233 758

2.7.2 Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué des intérêts à versé au compte courant d'associé (-129 257 €).

2.7.3 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des reprises sur FNP antérieures (67 080 €)

2.7.4 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	53 150	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	53 150	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations relatives au régime fiscal

Phenix Systems est tête de groupe de l'intégration fiscale qui intègre la filiale Sint-Tech.

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-2 324 194	67 164
Impôt au taux de :	-	-
Gain d'intégration fiscale	-	-
Crédit impôt recherche	-	-
Impôt sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-2 324 194	67 164

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

- Garantie à première demande d'un montant de 139 440 € donnée en mars 2018 au profit de l'Université de Lorraine.
- Garantie à première demande d'un montant de 24 720 € donnée en février 2017 au profit de l'Université de Louvain.

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen sur l'exercice est de 59 salariés et se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	28
Agents de maîtrise et Techniciens, Employés	31
TOTAL	59

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application des statuts de votre société, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie avec la société Sint-Tech et AMT Inc. – décision du 27 mars 2012

Votre société a mis en place un système visant à centraliser les opérations de trésorerie du groupe constitué des sociétés Phenix Systems, Sint-Tech et AMT Inc., la société Phenix Systems, société mère, jouant un rôle de société centralisatrice.

Chaque avance porte intérêt au taux fiscalement déductible. La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Avances consenties à Sint-Tech à la clôture :	458 384 €
(Intérêts courus inclus)	
Produits d'intérêts perçus par Phenix Systems :	0 €
Avances consenties par AMT Inc. à la clôture :	0 €

Contrat de prêt avec la société 3D Systems Europe Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni – décision du 27 août 2013.

Un contrat de prêt a été conclu entre la société Phenix Systems et la société 3D Systems Europe Ltd.

Avances consenties par 3D Systems Europe Ltd à la clôture : (3 519 562 €)
(Intérêts courus inclus)

Charges d'intérêts versées par Phenix Systems (Taux de 2,80% l'an depuis le 1^{er} juillet 2020) : (98 417 €)

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Convention de prestations (« Corporate Management Services and Fee Agreement ») avec la société 3D Systems Inc., société située à 333 Three D Systems Circle, Rock Hill, South Carolina 29730 – décision du 18 juin 2015.

Les services proposés par la société 3D Systems, Inc. à la société Phenix Systems concernent des prestations de services, de direction générale et de marketing supportées par la société 3D Systems, Inc. et qui bénéficient à la société Phenix Systems, notamment les salaires versés aux salariés en vue d'effectuer les prestations de services, les frais versés à des tiers, les frais généraux, les dépenses de marketing et les frais juridiques.

L'intérêt de cette convention pour la société Phenix Systems est de favoriser l'efficacité au sein du groupe et de réduire au maximum les doublons dans la réalisation de prestations de services similaires, avec une économie d'échelle pour chaque société du groupe. Ainsi, les services proposés au titre de ce contrat sont réalisés par la société 3D Systems, Inc. pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces services ont été facturés trimestriellement par la société 3D Systems Inc. à la société Phenix Systems pour un montant de 0 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems. Par ailleurs, la société 3D Systems, Inc. et la société Phenix Systems ont des dirigeants communs.

Licence de brevet (« Patent License Agreement ») avec la société 3D Systems Inc., société située à 333 Three D Systems Circle, Rock Hill, South Carolina 29730 – décision du 18 juin 2015.

Une licence de brevet a été conclue entre la société Phenix Systems et la société 3D Systems, Inc. pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

La société Phenix Systems a consenti une licence non-exclusive à la société 3D Systems, Inc. afin d'utiliser les brevets de la société Phenix Systems en vue de fabriquer, utiliser, vendre, importer et distribuer les produits sous licence de la société Phenix Systems et ce, partout dans le monde.

Le contrat donne lieu au paiement de royalties de 6% du montant brut des ventes des produits licenciés réalisées par la société 3D Systems, Inc., payable trimestriellement en USD.

L'intérêt de cette convention pour la société Phenix Systems est de développer les ventes de ses produits par l'intermédiaire de la société 3D Systems, Inc. mais également de lui permettre de diversifier ses sources de revenus.

La licence a été facturée à la société 3D Systems Inc. par la société Phenix Systems pour un montant de 0 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100 % par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems. Par ailleurs, la société 3D Systems, Inc. et la société Phenix Systems ont des dirigeants communs.

Mise à disposition des locaux et prestations de service avec la société Sint-Tech.

Une convention de mise à disposition de locaux et de prestations de services avait été conclue entre la société Phenix Systems et la société Sint-Tech en date du 31 mai 2006, pour une durée initiale de 12 mois renouvelable par tacite reconduction. Une nouvelle convention a été conclue le 24 avril 2012 avec une durée indéterminée, chaque partie pouvant y mettre fin moyennant un préavis de 3 mois.

Montant facturé à Sint-Tech au titre de l'exercice 2021 : 0,00 €

Facturation de « European management fee » par la société 3D European Holdings Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni.

Des prestations de services ont été facturées trimestriellement par la société 3D European Holdings Ltd à la société Phenix Systems pour un montant de 344 070 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Facturation de « European management fee » par la société 3D Systems Europe Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni.

Des prestations de services ont été facturées trimestriellement par la société 3D Systems Europe Ltd à la société Phenix Systems pour un montant de 260 062 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100 % par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Facturation de prestations de services à la société 3D Systems SARL, société située à Joué-L'Abbé, France.

Des prestations de services ont été facturées par la société Phenix Systems à la société 3D Systems SARL pour un montant de 179 719 € au titre de l'exercice 2021.

Fait à Lyon, le 19 juin 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondé de Pouvoirs

SAS Phenix Systems

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	1 645 309	1 202 924	442 385	497 539
		Concessions, brevets et droits similaires	529 347	529 347		265
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours				194 574	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	2 174 657	1 732 272	442 385	692 378	
	Immobilisations corporelles	Terrains	36 555	11 546	25 008	27 445
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		4 266 648	4 043 585	223 062	572 925	
Autres immobilisations corporelles		537 688	444 350	93 337	125 266	
Immobilisations en cours	18 805		18 805	490		
Avances et acomptes						
TOTAL	4 859 697	4 499 482	360 215	726 128		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	2 175 350		2 175 350	563 717	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	73 613		73 613	73 613		
TOTAL	2 248 964		2 248 964	637 331		
Total de l'actif immobilisé		9 283 319	6 231 754	3 051 564	2 055 838	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	4 425 583	1 887 165	2 538 418	1 744 646
		En cours de production de biens	1 492 824	96 645	1 396 178	687 903
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	2 436 408		2 436 408	3 865 053
	Marchandises					
	TOTAL	8 354 816	1 983 810	6 371 005	6 297 602	
	Avances et acomptes versés sur commandes		207 706		207 706	25 855
	Créances	Clients et comptes rattachés	3 631 814	331 229	3 300 585	5 475 778
		Autres créances	3 947 819		3 947 819	2 547 144
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	7 579 634	331 229	7 248 405	8 022 922		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie Disponibilités	3 173 121		3 173 121	533 999	
TOTAL	3 173 121		3 173 121	533 999		
Charges constatées d'avance		3 508		3 508	14 395	
Total de l'actif circulant		19 318 786	2 315 040	17 003 746	14 894 776	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		28 602 106	8 546 795	20 055 311	16 950 614	
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)			73 613		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

SAS Phenix Systems

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 156 023)	1 156 023	1 156 023
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 336 911	4 336 911
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	115 603	115 603
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	638 274	638 274
	Autres réserves	249 787	249 787
	Report à nouveau	-2 900 565	-1
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-2 257 029	-2 900 564	
<i>Situation nette avant répartition</i>	<i>1 339 003</i>	<i>3 596 033</i>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	1 339 003	3 596 033	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	628 611	506 860
	Provisions pour charges		
Total	628 611	506 860	
Dettes	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	62 463	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	11 856 606	8 652 958
	Total	11 919 069	8 652 958
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	91 938	12 326
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 925 403	2 828 190
	Dettes fiscales et sociales	1 257 453	994 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	786 115	105 801	
Instruments de trésorerie			
Total	5 968 971	3 928 533	
Produits constatés d'avance	107 716	253 902	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 087 696	12 847 721	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	20 055 311	16 950 614	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an	17 995 758	12 835 395	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	62 463		
(3) dont emprunts participatifs			



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

PHENIX SYSTEMS

S.A.S au capital de 1 156 023 €

**Siège social : Parc Européen d'Entreprises
Rue Richard Wagner
63200 RIOM**

432 209 617 RCS CLERMONT FERRAND



ORIAL

Associés
EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15, quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167, rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

Associés
EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47



**ORIAL
PROVENCE**

Associée
EXPERTISE COMPTABLE
22, cours Jean Jaurès
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et aux Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom.
Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur et aux
Compagnies Régionales des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom et de Paris.

PHENIX SYSTEMS

**Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce document contient 33 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PHENIX SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Evénements principaux » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- ✓ Les mesures de redressement à l'étude par la direction de la société,
- ✓ Les conditions requises pour le respect du principe de continuité d'exploitation.
- ✓ Le soutien financier du groupe.

IV- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 juin 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

SAS Phenix Systems

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	1 645 309	1 202 924	442 385	497 539
		Concessions, brevets et droits similaires	529 347	529 347		265
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours				194 574	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	2 174 657	1 732 272	442 385	692 378	
	Immobilisations corporelles	Terrains	36 555	11 546	25 008	27 445
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		4 266 648	4 043 585	223 062	572 925	
Autres immobilisations corporelles		537 688	444 350	93 337	125 266	
Immobilisations en cours		18 805		18 805	490	
Avances et acomptes						
TOTAL	4 859 697	4 499 482	360 215	726 128		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	2 175 350		2 175 350	563 717	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	73 613		73 613	73 613		
TOTAL	2 248 964		2 248 964	637 331		
Total de l'actif immobilisé		9 283 319	6 231 754	3 051 564	2 055 838	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	4 425 583	1 887 165	2 538 418	1 744 646
		En cours de production de biens	1 492 824	96 645	1 396 178	687 903
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	2 436 408		2 436 408	3 865 053
	Marchandises					
	TOTAL	8 354 816	1 983 810	6 371 005	6 297 602	
	Avances et acomptes versés sur commandes		207 706		207 706	25 855
	Créances	Clients et comptes rattachés	3 631 814	331 229	3 300 585	5 475 778
		Autres créances	3 947 819		3 947 819	2 547 144
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	7 579 634	331 229	7 248 405	8 022 922		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie Disponibilités	3 173 121		3 173 121	533 999	
TOTAL	3 173 121		3 173 121	533 999		
Charges constatées d'avance		3 508		3 508	14 395	
Total de l'actif circulant		19 318 786	2 315 040	17 003 746	14 894 776	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		28 602 106	8 546 795	20 055 311	16 950 614	
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)			73 613		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

SAS Phenix Systems

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 156 023)	1 156 023	1 156 023
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 336 911	4 336 911
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	115 603	115 603
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	638 274	638 274
	Autres réserves	249 787	249 787
	Report à nouveau	-2 900 565	-1
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-2 257 029	-2 900 564	
<i>Situation nette avant répartition</i>	<i>1 339 003</i>	<i>3 596 033</i>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	1 339 003	3 596 033	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	628 611	506 860
	Provisions pour charges		
Total	628 611	506 860	
Dettes	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	62 463	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	11 856 606	8 652 958
	Total	11 919 069	8 652 958
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	91 938	12 326
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 925 403	2 828 190
	Dettes fiscales et sociales	1 257 453	994 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	786 115	105 801	
Instruments de trésorerie			
Total	5 968 971	3 928 533	
Produits constatés d'avance	107 716	253 902	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 087 696	12 847 721	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	20 055 311	16 950 614	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an	17 995 758	12 835 395	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	62 463		
(3) dont emprunts participatifs			

SAS Phenix Systems

		France	Exploitation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	279 612	2 121 055	2 400 667	1 323 451	
	Production vendue : - Biens	3 120 675	7 912 059	11 032 734	9 534 938	
	- Services	261 440	538 915	800 355	757 154	
	Chiffre d'affaires net	3 661 728	10 572 029	14 233 757	11 615 544	
	Production stockée			-720 369	-438 188	
	Production immobilisée				194 574	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			42 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 725 999	1 638 611	
	Autres produits			9 990	126 233	
	Total			16 291 378	13 136 777	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks			2 287 492	1 463 660	
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			6 959 677	3 608 472	
	Autres achats et charges externes (3)			-162 093	1 381 010	
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 185 432	2 137 502	
	Salaires et traitements			94 169	114 452	
	Charges sociales			2 846 010	2 517 320	
	Dotations d'exploitation	· sur immobilisations · sur actif circulant · pour risques et charges	amortissements provisions	1 171 751 747 299	1 187 851 871 275	
	Autres charges			2 118 440 165 000 73 133	2 626 324 256 438	
		Total			18 486 314	16 164 309
		Résultat d'exploitation	A		-2 194 936	-3 027 531
Opér. continues	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				5 934	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total				5 934	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			129 257	414 180	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			129 257	414 180	
	Résultat financier	D		-129 257	-408 245	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-2 324 193	-3 435 777	

SAS Phenix Systems

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 603	1 500
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		151 050
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	68 603	152 550
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 438	179 450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 438	179 450
Résultat exceptionnel		F 67 164	-26 900
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-562 114
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-2 257 029	-2 900 564
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		5 934
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		389 022



SAS Phenix Systems

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2021



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.6	Informations relatives aux filiales et participations	8
2.2	Actif circulant	9
2.2.1	État des stocks (en K€)	9
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	9
2.2.3	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	10
2.3	Dépréciations de l'actif	10
2.4	Capitaux propres	11
2.4.1	Capital social	11
2.4.2	Variation des capitaux propres	11
2.5	Passifs et provisions	12
2.5.1	Provisions	12
2.5.2	Précisions sur d'autres dettes	14
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	15
2.7	Compte de résultat	18
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	18
2.7.2	Résultat financier	18
2.7.3	Résultat exceptionnel	18
2.7.4	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	18
3	Informations relatives à la fiscalité	19
3.1	Informations relatives au régime fiscal	19
3.2	Impôt sur les bénéfices	19
3.2.1	Ventilation	19
3.2.2	Autres informations spécifiques	19
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	20
5	Informations relatives à l'effectif	21

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Les mesures de redressement à l'étude par la Direction ne produiront leurs effets qu'à moyen terme et il est difficile d'en évaluer l'impact sur la situation financière de la société dans un avenir prévisible.
- Le principe de continuité ne pourra être assuré que dans le cadre du développement des activités se traduisant par une amélioration de la capacité d'autofinancement et le soutien financier du groupe.
- La société 3D Systems France est sortie au 30/04/2021 du périmètre d'intégration fiscale du groupe formé initialement par la SAS Phénix et la SARL Sint-Tech.
- La société Phenix Systems a racheté 100% des actions de la SAS 3D Systems France pour 1 606 633 €.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas eu un impact défavorable sur l'activité de la SAS Phenix Systems : le chiffre d'affaires est en hausse comparativement au 31 décembre 2020.

Des mesures d'adaptation ont été prises pour répondre à cette situation. La volonté première de la direction est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens, et évoluent avec la situation.

Détail des mesures prises par la Société à ce jour :

- Recours à l'activité partielle : la Société a pu bénéficier du dispositif d'activité partielle. Celle-ci a été déterminée d'après les règles légales en vigueur et les consignes internes au groupe 3D Systems.
- Mise en place d'un « Plan de Prévention COVID-19 », approuvé par le CSE, reprenant les principales consignes légales.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et à jours des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporell es	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	1 450 735	194 575	-	1 645 310
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	724 187	-	194 839	529 348
Corporell es	Terrains	36 555	-	-	36 555
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agenct et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 548 503	89 952	371 807	4 266 648
	Installations générales, agencements, aménagements divers	286 420	23 390	-	309 810
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	227 879	-	-	227 879
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	490	18 315	-	18 806
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	5 099 846	131 657	371 807	4 859 698
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	568 718	1 606 633	-	2 175 351
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	73 614	-	-	73 614
	TOTAL IV	642 331	1 606 633	-	2 248 964
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	7 917 101	1 932 865	566 646	9 283 320

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	953 196	249 729	-	1 202 925	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	529 348	-	-	529 348	
Terrains	9 109	2 437	-	11 546	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 975 577	439 815	371 807	4 043 586	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	218 130	25 508	-	243 638
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	170 902	29 811	-	200 712
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	4 373 718	497 571	371 807	4 499 482	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	5 856 262	747 300	371 807	6 231 755	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencement de terrains	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 8 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	5 000	-	5 000	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	5 000	-	5 000	-

Reprise de la dépréciation des titres Sint-Tech. La société possède des capitaux propres de 200K€

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	1 482 544	249 729	-	-	-	1 732 273
Corporelles	4 373 718	497 571	-	371 807	-	4 499 482
Financières	5 000	-	-	-	5 000	-

TOTAL	5 861 262	747 300	-	371 807	5 000	6 231 755
-------	-----------	---------	---	---------	-------	-----------

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais de développement

Les frais de développement concernent la réalisation des dossiers de définitions des systèmes et des différents logiciels de C.F.A.O..

Les frais de développement activés sur l'exercice concernent des projets ayant de sérieuses chances de réussite commerciales et de rentabilité financière, ils peuvent être évalués de façon fiable au coût de production dans le respect du PCG.

Ils procureront des avantages économiques futurs.

2.1.5.2 Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Brevets et licences	Linéaire	1 à 10 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	2 à 10 ans

2.1.6 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SINT TECH SARL	5000	100	5 000			458 384
	202 388	0		5 000	7 582	NEANT
Observation : exercice clos 31/12/2021						
AMT	641 010	100	536 718		96	
				563 718	62	
Observation : exercice clos 31/12/2020 : Convertis en euros au cours du 31/12/2020 soit 0,8211 euros pour 1 dollar						
3D SYSTEMS	350 000	100	1 606 633		14 498 526	
	15 979 945		1 606 633		1 098 527	
Observation : exercice clos 31/12/2020						

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks (en K€)

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	4 426	1 887	2 539
En cours de production de biens	1 493	97	1 396
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis	2 436		2 436
Marchandises			
TOTAL	8 355	1 984	6 371

Méthode de dépréciation de stock :

Le stock est déprécié selon la rotation du stock constaté sur les deux dernières années, à savoir :

- Aucune dépréciation pour un stock inférieur à 2 ans de consommation,
- Entre 2 et 5 ans de consommation : 35 %,
- Aucun mouvement sur les cinq dernières années : 100 %.

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	2 615 490	1 983 811	2 615 490	1 983 811
Créances	200 541	134 629	3 941	331 229
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 816 031	2 118 440	2 619 431	2 315 040

2.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement des loyers.

2.2.3.2 Ecarts de conversion actif

NEANT

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	5 000	-	5 000	-
Stocks	2 615 490	1 983 811	2 615 490	1 983 811
Créances	200 541	134 629	3 941	331 229

Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 821 031	2 118 440	2 624 431	2 315 040

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 156 023	-	-	1 156 023
Réserves, primes et écarts	5 340 576	-	-	5 340 576
Report à nouveau	-2	-	2 900 564	-2 900 566
Résultat	-2 900 564	2 900 564	2 257 029	-2 257 029
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 596 033	2 900 564	5 157 594	1 339 004

2.5 Passifs et provisions

2.5.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	506 860	165 000	43 249	628 611
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	506 860	165 000	43 249	628 611

Les provisions pour risque sont constituées de :

- 612 645 € pour couvrir un litige Créatix SMIT CASE
- 15 966 € pour couvrir les garanties clients

Les reprises sont constituées de :

- 14 000 € relatifs au litige prud'hommal
- 29 249 € de reprise sur le risque de garantie

2.5.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	127 257	127 257

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- taux d'actualisation : 0.8 %
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %.
- Le départ est à l'initiative du salarié

Notre entité utilise un turnover propre.

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles distinctes pour les hommes et les femmes.

2.5.2 Précisions sur d'autres dettes

2.5.2.1 Avoirs à établir, autres remboursements à effectuer significatifs

Les avoirs à établir s'élèvent à 234 453 €.

Ils correspondent principalement à des avoirs émis pour retour de marchandises.

2.5.2.2 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des garanties, des maintenances, des formations et des installations pour un montant de 107 746 €.

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	73 614	-	73 614	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	396 825	-	396 825	
	Autres créances clients	3 234 990	3 234 990	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 039	5 039	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 495 981	1 495 981	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 308 525	1 308 525	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		458 384	458 384	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		679 890	679 890	-
Charges constatées d'avance		3 508	3 508	-	
TOTAL		7 656 757	7 186 318	470 439	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	62 463	62 463	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 925 404	3 925 404	-	-
Personnel et comptes rattachés		520 010	520 010	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		587 590	587 590	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 231	64 231	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	85 622	85 622	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		11 856 607	11 856 607	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		786 115	786 115	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		107 716	107 716	-	-
TOTAL		17 995 758	17 995 758	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	130 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	130 000
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Les avances en comptes de l'actionnaire majoritaire 3D System Europ UK s'élèvent à 3 519 561 € et en cash pooling avec 3D System GMBH pour 8 086 298 €.

La rémunération du compte courant concerne uniquement les avances de 3D SYSTEM Europ UK. Ce compte courant est rémunéré au taux de 2,8 % jusqu'au 31 décembre 2021.

Le prêt contracté avec la société 3D System France a été remboursés intégralement pour rappel à l'ouverture il était de 130 000 €.

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	279 613	2 121 055	2 400 667
Productions vendues :	1 132 407	8 439 252	9 571 659
— Biens	21 715	2 239 717	2 261 432
— Services			
Chiffre d'affaires net	1 433 735	12 800 024	14 233 758

2.7.2 Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué des intérêts à versé au compte courant d'associé (-129 257 €).

2.7.3 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des reprises sur FNP antérieures (67 080 €)

2.7.4 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	53 150	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	53 150	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations relatives au régime fiscal

Phenix Systems est tête de groupe de l'intégration fiscale qui intègre la filiale Sint-Tech.

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-2 324 194	67 164
Impôt au taux de :	-	-
Gain d'intégration fiscale	-	-
Crédit impôt recherche	-	-
Impôt sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-2 324 194	67 164

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

- Garantie à première demande d'un montant de 139 440 € donnée en mars 2018 au profit de l'Université de Lorraine.
- Garantie à première demande d'un montant de 24 720 € donnée en février 2017 au profit de l'Université de Louvain.

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen sur l'exercice est de 59 salariés et se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	28
Agents de maîtrise et Techniciens, Employés	31
TOTAL	59

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application des statuts de votre société, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie avec la société Sint-Tech et AMT Inc. – décision du 27 mars 2012

Votre société a mis en place un système visant à centraliser les opérations de trésorerie du groupe constitué des sociétés Phenix Systems, Sint-Tech et AMT Inc., la société Phenix Systems, société mère, jouant un rôle de société centralisatrice.

Chaque avance porte intérêt au taux fiscalement déductible. La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Avances consenties à Sint-Tech à la clôture :	458 384 €
(Intérêts courus inclus)	
Produits d'intérêts perçus par Phenix Systems :	0 €
Avances consenties par AMT Inc. à la clôture :	0 €

Contrat de prêt avec la société 3D Systems Europe Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni – décision du 27 août 2013.

Un contrat de prêt a été conclu entre la société Phenix Systems et la société 3D Systems Europe Ltd.

Avances consenties par 3D Systems Europe Ltd à la clôture : (3 519 562 €)
(Intérêts courus inclus)

Charges d'intérêts versées par Phenix Systems (Taux de 2,80% l'an depuis le 1^{er} juillet 2020) : (98 417 €)

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Convention de prestations (« Corporate Management Services and Fee Agreement ») avec la société 3D Systems Inc., société située à 333 Three D Systems Circle, Rock Hill, South Carolina 29730 – décision du 18 juin 2015.

Les services proposés par la société 3D Systems, Inc. à la société Phenix Systems concernent des prestations de services, de direction générale et de marketing supportées par la société 3D Systems, Inc. et qui bénéficient à la société Phenix Systems, notamment les salaires versés aux salariés en vue d'effectuer les prestations de services, les frais versés à des tiers, les frais généraux, les dépenses de marketing et les frais juridiques.

L'intérêt de cette convention pour la société Phenix Systems est de favoriser l'efficacité au sein du groupe et de réduire au maximum les doublons dans la réalisation de prestations de services similaires, avec une économie d'échelle pour chaque société du groupe. Ainsi, les services proposés au titre de ce contrat sont réalisés par la société 3D Systems, Inc. pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces services ont été facturés trimestriellement par la société 3D Systems Inc. à la société Phenix Systems pour un montant de 0 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems. Par ailleurs, la société 3D Systems, Inc. et la société Phenix Systems ont des dirigeants communs.

Licence de brevet (« Patent License Agreement ») avec la société 3D Systems Inc., société située à 333 Three D Systems Circle, Rock Hill, South Carolina 29730 – décision du 18 juin 2015.

Une licence de brevet a été conclue entre la société Phenix Systems et la société 3D Systems, Inc. pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

La société Phenix Systems a consenti une licence non-exclusive à la société 3D Systems, Inc. afin d'utiliser les brevets de la société Phenix Systems en vue de fabriquer, utiliser, vendre, importer et distribuer les produits sous licence de la société Phenix Systems et ce, partout dans le monde.

Le contrat donne lieu au paiement de royalties de 6% du montant brut des ventes des produits licenciés réalisées par la société 3D Systems, Inc., payable trimestriellement en USD.

L'intérêt de cette convention pour la société Phenix Systems est de développer les ventes de ses produits par l'intermédiaire de la société 3D Systems, Inc. mais également de lui permettre de diversifier ses sources de revenus.

La licence a été facturée à la société 3D Systems Inc. par la société Phenix Systems pour un montant de 0 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100 % par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems. Par ailleurs, la société 3D Systems, Inc. et la société Phenix Systems ont des dirigeants communs.

Mise à disposition des locaux et prestations de service avec la société Sint-Tech.

Une convention de mise à disposition de locaux et de prestations de services avait été conclue entre la société Phenix Systems et la société Sint-Tech en date du 31 mai 2006, pour une durée initiale de 12 mois renouvelable par tacite reconduction. Une nouvelle convention a été conclue le 24 avril 2012 avec une durée indéterminée, chaque partie pouvant y mettre fin moyennant un préavis de 3 mois.

Montant facturé à Sint-Tech au titre de l'exercice 2021 : 0,00 €

Facturation de « European management fee » par la société 3D European Holdings Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni.

Des prestations de services ont été facturées trimestriellement par la société 3D European Holdings Ltd à la société Phenix Systems pour un montant de 344 070 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100% par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Facturation de « European management fee » par la société 3D Systems Europe Ltd, société située à Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Herts HP2 7UA, Royaume Uni.

Des prestations de services ont été facturées trimestriellement par la société 3D Systems Europe Ltd à la société Phenix Systems pour un montant de 260 062 € au titre de l'exercice 2021.

Cette convention entre dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce du fait que la société 3D Systems Europe Ltd, détenue à 100 % par la société 3D European Holdings Ltd, elle-même détenue à 100% par la société 3D Systems, Inc. est actionnaire majoritaire contrôlant la société Phenix Systems.

Facturation de prestations de services à la société 3D Systems SARL, société située à Joué-L'Abbé, France.

Des prestations de services ont été facturées par la société Phenix Systems à la société 3D Systems SARL pour un montant de 179 719 € au titre de l'exercice 2021.

Fait à Lyon, le 19 juin 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs



PHENIX SYSTEMS

Société par actions simplifiée au capital de 1.156.023 euros

Siège social : Parc Européen d'entreprises

Rue Richard Wagner

63200 Riom

432 209 617 RCS Clermont-Ferrand

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux-mille vingt-trois,

Le 30 juin 2023, à 18h

La société 3D SYSTEMS EUROPE LIMITED, société enregistrée au Royaume Uni sous le numéro 4192467 et dont le siège social est situé Mark House, Mark Road, Hemel Hempstead, Hertfordshire, représentée par Monsieur Andrew Johnson, dûment autorisé, associé unique de la Société,

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports qui les concernent;
- Quitus à la présidence pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents suivants ont été mis à disposition dans les délais légaux :

- Le rapport de gestion du Président ;
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'annexe et l'inventaire ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Une copie des statuts ; et
- Le texte des projets de décisions.



Le cabinet Oriol, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informé des présentes décisions.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par une perte de (2.257.029) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'un montant global de zéro euro a été enregistré au titre de dépense ou charge non déductible fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit (2.257.029) euros, en totalité sur le compte « Report à nouveau » portant le solde du compte de (2.900.565) euros à (5.157.594) euros.

Les capitaux propres de la Société, atteignent 1.339.003 euros au 31 décembre 2021 et sont donc supérieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes ou de revenus n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.


TROISIEME DECISION

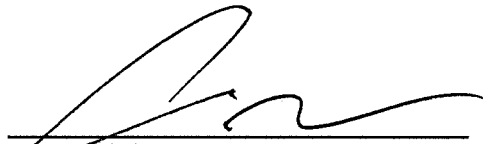
Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention réglementée nouvelle susceptible de figurer au présent procès-verbal n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIEME DECISION

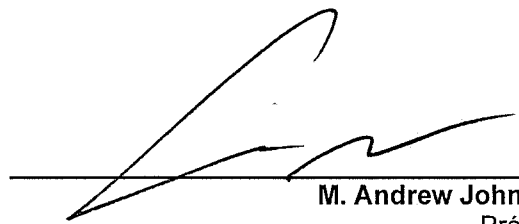
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et par l'associé unique.





**La Société 3D SYSTEMS
EUROPE LIMITED**
Associé unique
Représentée par :
Monsieur Andrew Johnson



M. Andrew Johnson
Président



**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Cher associé,

Nous vous rendons compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et soumettons à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice ainsi que diverses résolutions.

Ces comptes sont joints au présent rapport établi conformément aux Statuts.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de la Société en 2021 s'établit à 14.233.757 euros, contre 11.615.544 euros en 2020. Le résultat d'exploitation en 2021 est déficitaire à (2.194.936) euros contre (3.027.531) euros en 2020. Le résultat exceptionnel en 2021 est de 67.164 euros contre (26.900) euros en 2020.

Le chiffre d'affaires s'est amélioré par rapport à 2020. Bien qu'il y ait eu une baisse des ventes de 29% par rapport à 2020, cela a été compensé par une augmentation des ventes intra-groupe de 61%. Les frais de gestion facturés aux autres entités du groupe sont restés stables.

Sur l'exercice, on constate une augmentation des charges d'exploitation de 25,1% par rapport à 2020, car les mesures de restrictions liées à la pandémie du COVID-19 ont été progressivement levées, à l'échelle mondiale, nous ont permis la reprise d'une activité commerciale normale.

Au niveau des charges du personnel, on observe une augmentation de 8 % justifiée par une combinaison d'augmentations normales dans un environnement fortement inflationniste et de certains coûts finaux liés à la restructuration de l'entreprise pendant la pandémie.

Le parc des immobilisations n'étant pas renouvelé, on observe une diminution des charges d'amortissement sur 2021, du fait de machines et matériels arrivant en fin de vie économique. Il n'y a pas eu de nouveaux litiges sur l'exercice.

Tout ceci conduit à une importante amélioration du résultat d'exploitation par rapport à 2020 mais qui reste négatif à - 2.194.936 Euros. Bien que la baisse des dépenses n'ait pas suffisamment compensé la perte de revenus au cours de la période de référence, 2021 a encore été entachée par les conséquences de la pandémie, et une reprise accélérée des revenus est attendue sans augmentation correspondante des coûts.

L'exercice 2021 se solde par une perte nette de 2.257.029 Euros contre une perte nette de 2.900.564 Euros en 2020.



L'avance en compte courant consentie par la société 3D Systems Europe Ltd à la Société s'élève à 3.519.562 euros au 31 décembre 2021. Cela démontre un soutien financier important du groupe et sans lequel la Société ne pourrait se développer.

2. Activités des filiales

Les sociétés incluses dans le périmètre du Groupe sont les suivantes :

- SARL SINT-TECH (100 % du capital détenue par PHENIX SYSTEMS) – créée en 2006, Sint-Tech conçoit et approvisionne les poudres fabriquées en sous-traitance ;
- AMT Inc. – Additive Manufacturing Technologies Inc (100 % du capital détenue par PHENIX SYSTEMS) – Filiale américaine créée en 2011 et basée à Chicago.

La SARL SINT-TECH a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 0 euro contre 0 euro en 2020. Le résultat net de cette filiale représente pour 2021 un bénéfice de 7.576 euros contre une perte de (11.117) euros en 2020.

La filiale américaine AMT Inc. a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 410 dollars (362 Euros) contre 117 dollars (95,3 Euros) l'an dernier. Le résultat net de cette filiale représente pour 2021 un bénéfice de 410 dollars (362 Euros) contre un bénéfice de 117 dollars (95,3 Euros) en 2020.

Depuis 2014, le chiffre d'affaires de la filiale AMT Inc. se compose principalement de commissions facturées à 3D Systems lors de la vente de machines fabriquées par PHENIX SYSTEMS à destination de clients basés sur le continent Nord-Américain. Ces commissions étant amenés à disparaître dans le futur, ainsi que l'existence de la société.

3. Divers

3.1. Recherche & Développement :

Valeur nette des immobilisations de frais de développement : 1.645.309 euros.
Immobilisations incorporelles en cours (frais de développement) : 0 euro.

3.2. Crédit impôt recherche :

Phenix Systems n'a pas bénéficié d'un crédit d'impôt recherche sur l'exercice 2021.

3.3. Charges non déductibles :

Nous vous demandons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts (amortissements excédentaires), soit la somme de zéro euro.

3.4. Montant de la rémunération des auditeurs (comptes sociaux et consolidés) :

Les honoraires s'élèvent à 53.150 euros HT pour l'exercice 2021.

3.5. Prise de participation ou de contrôle en France :

Au cours du dit exercice, aucune participation ou prise de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France n'a été effectuée.

4. Développement et perspectives

Les comptes annuels font apparaître des pertes d'exploitation importantes.

Les mesures de redressement à l'étude par la Direction ne produiront leurs effets qu'à moyen terme et il est difficile d'en évaluer l'impact sur la situation financière de la société dans un avenir prévisible.

Depuis fin 2018, Phenix a récupéré les activités de production des périphériques pour les machines de Layerwise, entité Belge du groupe 3D Systems. Malheureusement suite à des problèmes de conception et de design, ces produits tardent à montrer un impact sur les comptes de Phenix Systems. En parallèle les produits du portefeuille de Phenix vieillissent et certains arrivent en fin de vie. Un nouveau portefeuille de produits a été rajouté sur 2020 mais la crise du Covid est venue ralentir son intégration.

Plusieurs efforts ont été consentis et plusieurs mesures ont été mises en place sur le site, au cours de 2020, afin de préserver son intégrité :

- Rajout de produits au portefeuille Phenix (DPM, PRM, TRM...)
- Partage des ressources humaines avec d'autres entités du groupe en augmentation sur l'exercice. Site valoriser pour ces compétences techniques.
- Mise en place de l'activité partielle en 2020

De plus, le transfert de la plus grosse machine du portefeuille 3D Systems métal, la FACTORY 500, vers le site de Riom, est actuellement à l'étude. Ceci devrait permettre d'utiliser 100% des capacités de production du site et de faire des économies d'échelle.

Par ailleurs, les capitaux propres de Phenix Systems ont été reconstitués à hauteur de 13 Millions d'Euros sur l'exercice 2020.

5. Comptes sociaux de PHENIX SYSTEMS (1er janvier – 31 décembre)

Les comptes sociaux de PHENIX SYSTEMS sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. L'annexe expose les estimations comptables retenues et les faits caractéristiques de l'exercice.

	2021	2020
Chiffre d'affaires	14.233.757	11.615.544
Résultat d'exploitation	(2.194.936)	(3.027.531)
Résultat financier	(129.257)	(408.245)
Résultat exceptionnel	67.164	(26.900)
Participation des salaires	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	562.114
Résultat net	(2.257.029)	(2.900.564)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2.846.010 euros alors qu'il était de 2.517.320 euros lors de l'exercice précédent ;

Le montant des charges sociales s'élève à 1.171.752 euros alors qu'il était de 1.187.851 euros lors de l'exercice précédent ;

La Société a employé 61 salariés au titre de l'exercice social écoulé.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 20.055.311 euros contre 16.950.614 euros au 31 décembre 2020.

6. Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs



7. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit (2.257.029) euros, en totalité sur le compte « Report à nouveau » portant le solde du compte de (2.900.565) euros à (5.157.594) euros

Les capitaux propres de la Société, atteignent 1.339.003 euros au 31 décembre 2021 et sont donc supérieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les capitaux propres avaient été reconstitués par le biais de la réalisation successive des opérations sur capital suivantes :

- Augmentation du capital social d'un montant de 13.000.000 euros par compensation de créances, portant le capital social de 1.156.023 euros à 14.156.023 euros par création de 13.000.000 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale, avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit de l'associé unique, puis ;
- Réduction du capital d'un montant de 13.000.000 euros destinée à apurer les pertes existantes figurant au compte « Report à nouveau », ramenant ainsi le capital social de 14.156.023 euros à 1.156.023 euros.

8. Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, je vous rappelle que la Société n'a pas procédé au versement de dividendes au titre des trois derniers exercices.

9. Quitus

Nous vous proposons de donner quitus au Président pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

10. Question environnementale

A la connaissance de la Société, aucun facteur de nature environnementale n'a eu ou n'est susceptible d'influencer la bonne marche de l'entreprise.

11. Actionnariat des salariés

Dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé à l'article L. 225-102 du Code de commerce, le personnel salarié de la Société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation au capital de la Société.

12. Intégration fiscale

Nous vous rappelons qu'un groupe d'intégration fiscale existe entre Phenix Systems et Sint Tech depuis 2007. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un groupe d'intégration fiscale horizontale a été constitué entre les sociétés Phenix Systems, Sint Tech, et 3D Systems France, avec à sa tête la Société.

En 2021, suite au Brexit, la Société a opté pour le passage d'un groupe d'intégration horizontale à un groupe d'intégration verticale, causant ainsi la sortie de la société 3D Systems France du groupe d'intégration, à compter du 1^{er} janvier 2021. Par suite, toujours en 2021, 100% des titres de 3D Systems ont été cédés à Phenix Systems. Cette cession a permis à la Société d'opter en 2022 pour l'intégration de 3D Systems au groupe d'intégration fiscale verticale, à compter du 1^{er} janvier 2022.

13. Évènements postérieurs à la clôture

La cession de 100% des titres de 3D Systems à Phenix Systems a permis à la Société d'opter en 2022 pour l'intégration de 3D Systems au groupe d'intégration fiscale verticale, à compter du 1er janvier 2022.

14. Conventions réglementées

Les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce seront mentionnées, le cas échéant, dans le registre des Décisions

Par ailleurs, nous vous rappelons que les conventions suivantes ont été conclues au cours des exercices précédents:

- Contrat de prêt avec la société 3D Systems Europe LTD,
- Convention de trésorerie avec les sociétés Sint-Tech et AMT Inc.,
- Convention de mise à disposition de locaux et de prestations de services avec la société Sint-Tech
- Facturation de « management fees » par la société 3D European Holdings LTD,
- Facturation de « management fees » par la société 3D Systems Europe LTD,
- Facturation de « Administrative services agreement » Par Phenix Systems à la société 3D European Holdings Ltd
- Convention de prestation de services « Management Services and Fee Agreement », conclue entre la Société, ses filiales AMT Inc. et Sint-Tech et la société 3D Systems, Inc.,
- Licence de brevet conclue entre la Société et 3D Systems, Inc.

15. Prêts interentreprises

En application des dispositions de l'article L 511-6 du Code Monétaire et financier, il est indiqué qu'aucun prêt à moins de deux ans n'a été consenti à des micro-entreprises, des PME ou des entreprises de taille intermédiaire, avec laquelle la Société entretient des liens économiques le justifiant.

16. Informations sur les succursales

Pour se conformer aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, il est indiqué qu'il n'existe aucune succursale de la Société.

* *
*

Nous vous invitons ainsi, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.



**Le Président
Monsieur Andrew Johnson**

